

info sur ma note non ogmenter car en arret maladie pro

Par verobedin, le 06/03/2019 à 17:57

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des infos. J'ai reçus par courrier mon évaluation de l'année, comme j'était en arrêt pour maladie profetionelle, pas de commentaire de la par du directeur mais par contre ma note n'a pas augmenté, est-ce normal? Est-ce-que je dois contester? Merci de votre reponse.

Par P.M., le 06/03/2019 à 20:50

Bonjour,

Il n'y a pas d'obligation que votre appréciation soit revalorisée lors de l'entretien annuel d'évaluation...